

## Crispations autour de la redistribution des terres de la ZAD

PAR AGENCE REUTERS  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 19 MARS 2018

Près de 250 opposants à l'ex-projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) se sont rassemblés lundi à Nantes devant la préfecture pour protester contre la tournure prise par la redistribution des terres de la "zone à défendre".

NANTES (Reuters) - Près de 250 opposants à l'ex-projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) se sont rassemblés lundi à Nantes devant la préfecture pour protester contre la tournure prise par la redistribution des terres de la "zone à défendre".

Le rassemblement – qui s'est déroulé sans incidents – avait lieu en marge de la première réunion du comité de pilotage pour la gestion des terres de Notre-Dame-des-Landes qui regroupe les collectivités locales, la chambre d'agriculture, les syndicats agricoles, les services de l'État et des associations de paysans historiquement opposés au projet.

Il survient à la veille d'une visite de deux jours de Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique, à Nantes et Notre-Dame-des-Landes.

Un "diagnostic agronomique et environnemental" va être lancé pour "croiser ces enjeux" et les "intégrer dans la construction du projet agricole et de territoire", a annoncé la préfecture au terme de la réunion. L'élaboration de ce projet prendra sans doute plusieurs années, a-t-elle précisé.

Mais "le comité de pilotage prend en compte uniquement les enjeux agricoles, alors que nous, on veut une prise en charge globale du territoire, qui tienne compte des enjeux naturalistes", a expliqué aux journalistes une représentante des opposants à l'ex-projet d'aéroport.

"Aujourd'hui, on nous impose un tempo médiatique très serré", a également déploré Vincent Delabouglise, membre du collectif de paysans opposés à l'ex-projet d'aéroport.

Les opposants demandent aussi aux services de l'État de renoncer aux expulsions des occupants illégaux, prévues à la fin de la trêve hivernale, mais réclament aussi "l'amnistie pour les personnes inculpées dans le cadre du mouvement".

L'opportunité de manifester, ce lundi, n'a toutefois pas fait l'unanimité au sein du mouvement anti-aéroport.

"Un rassemblement n'est pas la meilleure solution à apporter aux difficultés actuelles", estime l'Acipa, l'une des principales composantes du mouvement, qui n'avait pas appelé à manifester mais qui avait laissé ses adhérents le faire.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.